

2 H DEPAN

SASU au capital de 1 000€
53 rue de la République
77200 TORCY

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE NOMINATION DU PREMIER GERANT**

Le soussigné :

Monsieur **Béchir ABDELKARIM** propriétaire de 100 actions de 10 euros chacune

Nomme en qualité de Président Monsieur **Béchir ABDELKARIM** demeurant 53 rue de la République 77200 TORCY pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

Monsieur **Béchir ABDELKARIM** percevra une rémunération mensuelle qui sera décidée ultérieurement. Il assurera principalement la réparation et l'entretien de véhicules automobiles légers, activité principale de la société.

Conformément aux statuts, le Président dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers ;

Toutefois, à titre de règlement intérieur et sans que ces limitations soient opposables aux tiers, le Président ne peut sans avoir été autorisé au préalable par une décision ordinaire des associés acheter, vendre ou échanger tous immeubles et fonds de commerce, contracter des emprunts pour le compte de la Société autres que les découverts normaux de banque, obtenir des crédits bancaires, acheter du matériel de leasing, constituer une hypothèque sur un immeuble social ou un nantissement sur le fonds de commerce, et, en général effectuer des transactions pouvant engager la SASU.

Monsieur **Béchir ABDELKARIM** accepte les fonctions de Président qui viennent de lui être confié et déclare n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui empêcher d'exercer ce mandat.


Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités.

Fait à TORCY le 10 février 2025 en autant d'exemplaires que requis par la loi.

BON POUR ACCEPTATION DES FONCTIONS DE PRESIDENT

Lu et approuvé



BA